

MONT-SUR-ROLLE Les personnes atteintes de troubles psychiques ont leur centre d'accueil de jour.

Soulager les proches aidants

Un Centre d'accueil temporaire (CAT) a été inauguré jeudi au lieu-dit Le Verney, à Mont-sur-Rolle. Il a pris place dans l'un des bâtiments du complexe de 28 logements protégés construit par la Société coopérative d'habitation de Rolle (SCHR).

«A l'origine, l'espace devait accueillir une crèche, mais des contraintes de temps ont obligé la commune à trouver une autre solution. Ce sont finalement les aînés qui en profiteront, ce qui me réjouit, car ce centre marque un pas de plus dans le développement de leur prise en charge», a déclaré Hubert Monnard, syndic de Mont-sur-Rolle et président de la Fondation Belle Saison, à l'origine du projet.

Aux dires de son co-directeur, Christian Crottaz, cette structure est nécessaire, car «elle permet aux familles de personnes souffrant de troubles cognitifs ou de démence de se décharger l'espace d'une journée et ainsi profiter d'un peu de temps libre.» L'institution, qui peut accueillir jusqu'à 10 patients à la fois, n'accepte que des personnes atteintes de troubles psychiques,



Hubert Monnard, président de la Fondation Belle Saison, Suzanne Berger, responsable du site, et les co-directeurs, Christian Crottaz et Jean-François Ramseier, affichaient leur satisfaction. SAMUEL FROMHOLD

tels que la maladie d'Alzheimer, et disposant d'un avis médical.

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 17h, l'établissement propose diverses activités allant des ateliers créatifs à des promenades, en passant par la préparation de repas en commun dans un environnement adapté à cette population spécifique. Une équipe de trois professionnels et d'un apprenti, composée d'assistants socio-éducatifs et d'ergothérapeutes, se chargent de l'encadrement.

Les prestations du CAT Le Verney, qui s'adressent prioritaire-

ment aux habitants situés entre Nyon et Aubonne, sont financées à la fois par les bénéficiaires, les assurances et l'Etat. Ce dernier paie d'ailleurs les charges d'exploitation de cette infrastructure. Il faut dire que le canton a cherché à encourager la création de tels centres, en décidant il y a deux ans de sortir les personnes concernées des Etablissements médico-sociaux (EMS), au sein desquels elles prenaient systématiquement place jusqu'alors. Depuis, les CAT tendent à se multiplier un peu sur le territoire vaudois. **DGO**